

DÉLIBÉRATION N° 19/264

Séance du vendredi 28 juin 2019

Approbation du protocole d'accord transactionnel après médiation

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment l'alinéa 16 de l'article 9,

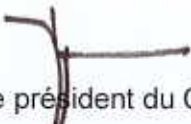
Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart,

Vu le rapport de présentation,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve le protocole d'accord transactionnel après médiation conclu entre Universcience, la société Asten et son assureur AXA France et la société Avenir TP et son assureur SMABTP

Fait à Paris,

Le 28 juin 2019


Le président du Conseil d'administration
Bruno Maquart